

Peut-on être libre dans un monastère ?

La vie monastique fait penser spontanément à une vie où toute la journée est réglée comme du papier musique, avec un horaire précis. Alors peut-on être libre ? La question est importante, car la liberté est le signe de la vie chrétienne. Saint Paul ne dit-il pas que le Christ nous a libérés de la Loi ? Avec le Christ, la religion repose sur la foi, elle se fonde donc sur la liberté individuelle ; car aucun rite, aucun règlement ne peut donner la foi. Que devient donc cette liberté chrétienne dans un monastère ?

Le monachisme, dès ses origines, a reflété cette question : comment allier liberté et observances ? Il y a eu des moines qui ont voulu vivre dans son absolu, cette liberté chrétienne fondée sur la foi au Christ, et il y a eu aussi des moines qui ont réintroduit la loi, comme principe quasi absolu. On le voit déjà chez les Pères du désert ; certains avaient la liberté que donne la charité, d'autres étaient attachés à leurs pratiques qui l'emportaient sur la charité.

Il est indéniable que dans toute société, des pratiques codifiées sont nécessaires pour permettre aux individus de faire corps, pour donner sa cohésion concrète à ce corps. Mais quand on oublie que dans la vie religieuse, les pratiques sont l'expression d'une réalité profonde, elles deviennent, à la longue, des obligations pesantes, qui ont perdu leur âme. C'est ce qui arrive dans toute réforme qui se préoccupe avant tout de l'extérieur de la vie : soit pour enlever tous les rites, soit pour les sacraliser.

La pratique du silence, le respect des lieux dits de silence, la manière de célébrer l'office, la fidélité aux temps de prière personnelle et aux divers actes qui donnent forme à la vie commune, bref tout ce qui fait la visibilité de la vie monastique, doit être l'expression d'une réalité spirituelle profonde qui habite le cœur. Sinon, ce ne sont que des rites, sans valeur spirituelle ; ils n'ont plus rien à voir avec la sainteté et ne sont plus que l'exercice d'une ascèse extérieure. Ce qui faisait dire à un frère dominicain que, chez une moniale, il y a un tiers de pensionnaire, un tiers de vieille fille et un tiers de moniale. La pensionnaire se conforme scrupuleusement à ce que demande le règlement et elle est quitte, une fois le règlement observé ; la vieille fille tient à ses habitudes, rien ne doit changer sa routine ; la moniale agit librement, par conviction personnelle et non comme un mouton de panurge, elle cherche vraiment Dieu.

Augustin nous donne un critère pour reconnaître s'il y a progrès spirituel, progrès dans la sainteté : « la charité fait passer ce qui est commun avant ce qui est propre et non ce qui est propre avant ce qui est commun. Ainsi, dans la mesure où vous prendrez plus de souci du bien commun que de vos biens particuliers, vous connaîtrez que vous avez fait davantage de progrès. » C'est un chemin de liberté intérieure, qui fait ressembler à Dieu. Et il passe par tout ce qui constitue l'extérieur de la vie : la nourriture, la prière, etc. Devant tout choix, petit ou grand, une moniale devrait se demander : est-ce que je préfère ce qui est commun à ce qui est propre ? C'est construire le corps communautaire avec tous les actes de la vie, en préférant le silence, les récréations, et autres choses pratiques, à ce qui plaît ou qui arrange.

Il faut sans cesse s'interroger sur ce point, car l'enjeu est important. Aimer ce qui est commun, c'est aimer l'unité, qui est le but de la vie ecclésiale, et cela donne la joie. Aimer ce qui est propre, c'est penser à soi d'abord . c'est choisir ce qui replie sur soi, c'est laisser la porte ouverte à la colère, à la critique, aux murmures ; c'est choisir la division à plus ou moins longue échéance.